

Rapport de
développement
durable
2020



Préambule

Le rapport de développement durable est élaboré par les communes de plus de 50 000 habitants, conformément à l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et au décret d'application du 17 juin 2011. Il est présenté au Conseil Municipal, préalablement au débat d'orientation budgétaire.

Les modalités d'élaboration sont les suivantes:

- selon les dispositions de l'article L2311-1-1 du code général des collectivités territoriales,
- par le secrétariat général, en lien avec les services de la ville et du CCAS,
- présenté en commission municipale et en conseil municipal, en préambule du débat d'orientation budgétaire.
- Diffusion : www.mairie-vannes.fr

La stratégie bas carbone de la collectivité est traitée dans le chapitre relevant de la lutte contre les changements climatiques. Les actions concrètes d'atténuation et d'adaptation mises en œuvre sont développées dans plusieurs chapitres et sont identifiées par le pictogramme suivant:



Ce rapport présente des actions et chiffres 2020 consolidés

A début mars 2020, la France a été frappée par l'épidémie de Coronavirus, à l'origine d'une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent. **Vannes s'est mobilisée pour déployer des mesures de gestion de crise en lien avec la distanciation sociale, le lieu de travail et les déplacements quotidiens, les populations vulnérables, la prestation locale des services, l'aide aux entreprises, l'engagement civique... :**

- continuité des services publics prioritaires,
- limitation des déplacements (évolution des marchés de plein air, gratuité du stationnement sur voirie...),
- soutien aux personnels soignants (services de garde prioritaire: structure de petite enfance, centre de loisirs, accueils périscolaires et en ALSH),
- mesures de protection des aînés (limitation des visites en EHPAD, intervention à domicile chez les personnes prioritaires...),
- distribution de masques lavables à la population,
- achats de solution hydro alcoolique fabriquée à Vannes et de masques chirurgicaux lavables 50 fois produits à Saint-Avé,
- soutien logistique à la création d'une cellule de coordination des infirmiers libéraux, etc...

Avec l'annonce du second confinement, **la Ville a notamment soutenu les maraîchers et commerçants de proximité pour permettre aux vannetais de disposer de produits frais et locaux.**

Sommaire

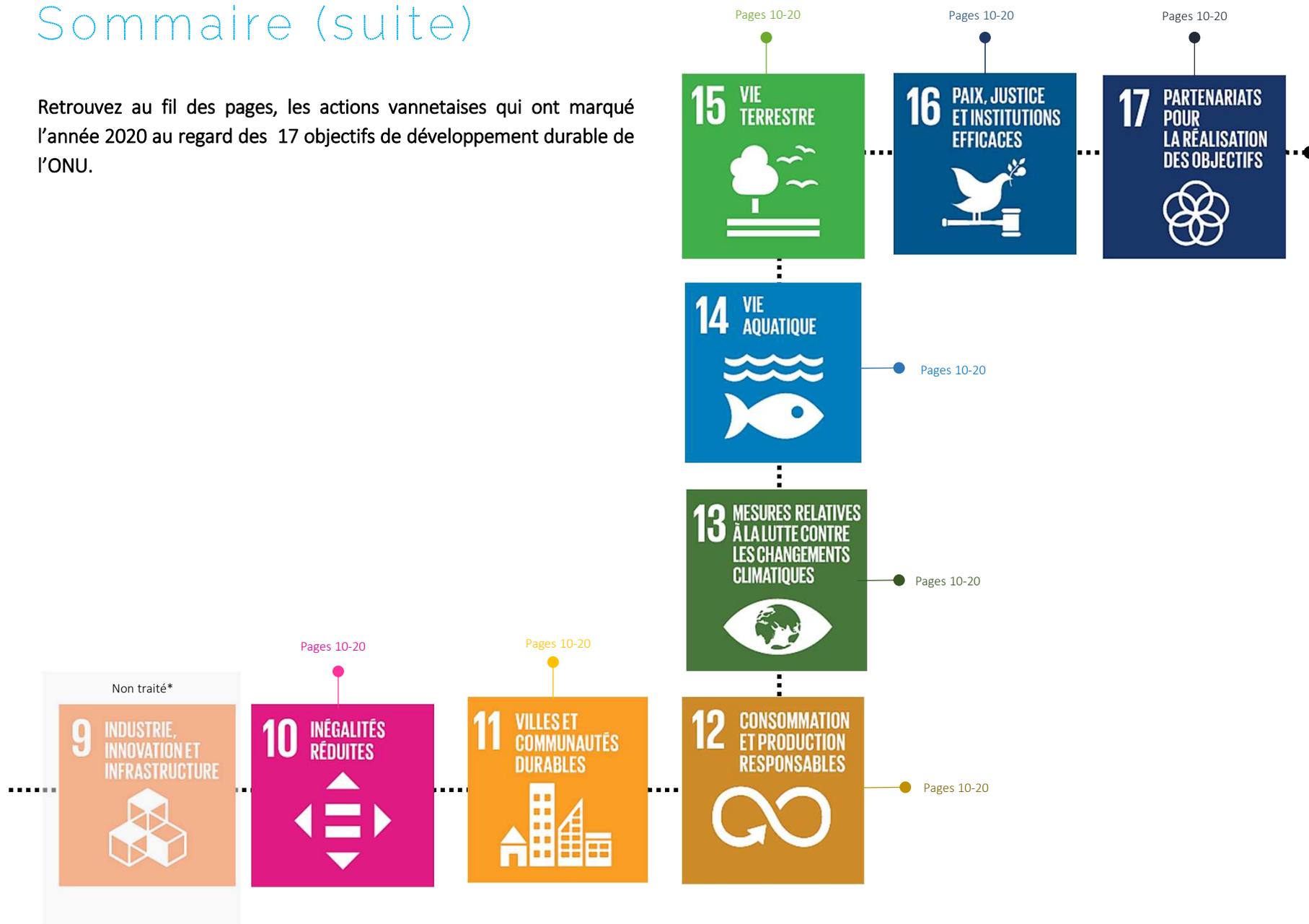
L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) a adopté 17 objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles pour la période 2015-2030. Ces objectifs et cibles constituent pour les États une feuille de route commune de la transition vers un développement durable, l'Agenda 2030. Trois buts essentiels sont poursuivis : lutter contre les inégalités, l'exclusion et les injustices ; faire face au défi climatique ; mettre fin à l'extrême pauvreté.



* hors champ de compétence de la collectivité

Sommaire (suite)

Retrouvez au fil des pages, les actions vannetaises qui ont marqué l'année 2020 au regard des 17 objectifs de développement durable de l'ONU.



* hors champ de compétence de la collectivité



Lutter contre la pauvreté, permettre l'accès aux services de bases, réduire la proportion de travailleurs pauvres et des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

Lutter contre la pauvreté

L'arrêt brutal de l'activité lié à la crise sanitaire de la COVID 19 risquait d'entraîner une crise sociale majeure. Dans un contexte susceptible de se dégrader, la ville de Vannes a souhaité être attentive aux conditions de vie de ses habitants et mobiliser activement tous ses services dans la lutte contre la pauvreté et ses effets.

Un plan communal a été élaboré en cohérence avec la stratégie établie par l'Etat. Ce plan, approuvé en conseil municipal du 14 décembre 2020 et cohérent avec les autres engagements de la Ville (Convention territoriale globale, Contrat de ville, ...), détaille les objectifs à poursuivre, les actions à mettre en œuvre et une grille d'évaluation, dans le cadre de 5 orientations:

- Le soutien et l'accompagnement des familles;
- L'accès à l'emploi et un revenu régulier;
- La lutte contre les effets de la pauvreté en accompagnant les publics en situation de précarité;
- La lutte contre l'isolement social, à tout âge;
- La prévention en matière de santé, notamment sur le plan psychologique et l'écoute active.

2020:

- Révision de la grille des quotients familiaux en décembre 2020
- Le 1^{er} rapport 2021 sera consultable sur le site internet de la ville de Vannes à compter de février 2022

Se mobiliser pour les habitants des quartiers prioritaires

Vannes compte deux quartiers prioritaires dont la population est plus touchée par la pauvreté. Elle est également plus jeune et compte davantage de familles nombreuses ou monoparentales. Son insertion sur le marché du travail est plus difficile en raison notamment de niveaux de qualification plus faibles. Les objectifs de la politique de la Ville, à Ménimur et Kercado, sont définis par le contrat cadre signé en 2015 et amendé en 2019 (prorogation du contrat jusqu'en 2022). Les actions engagées portent sur 3 piliers : la cohésion sociale, le cadre de vie et l'emploi.

Sur l'ensemble de l'année 2020, la programmation des actions a été impactée par la crise sanitaire avec un constat d'isolement renforcé sur la première et seconde période de confinement. De ce fait, les acteurs et structures de proximité se sont mobilisées pour coordonner leurs actions et assurer la continuité du lien avec les habitants. Cette coordination a permis par exemple la distribution de 1200 chèques services de la Fondation Abbé Pierre.



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Une épicerie solidaire pour le plus grand nombre

En 2020, le CCAS a orienté 541 foyers éligibles vers l'épicerie solidaire qui propose une offre de services alimentaires regroupant sur un même site 3 fonctions essentielles :

- Aide alimentaire.
- Accompagnement spécialisé grâce à l'organisation d'ateliers (cuisine, fabrication de produits ménagers, café des langues, etc.).
- Insertion professionnelle : un chantier d'insertion organise des formations aux métiers du commerce et de la grande distribution (hôtesse de caisse, gestionnaire des stocks, agent d'entretien, etc.).

Les produits sont en libre-service. Le prix à payer correspond à 10% du panier moyen pour les produits alimentaires et à 30% du prix d'achat pour les produits d'hygiène et d'entretien.

541 foyers éligibles orientés par le CCAS en 2020

Soutien aux maraîchers et commerces de proximité



Lors du second confinement, la Ville a soutenu les maraîchers et commerçants de proximité, tout en permettant aux vannetais de disposer de produits frais et locaux (maintien et réagencement du marché de centre-ville). Un annuaire des commerces alimentaires, restaurateurs et producteurs locaux livrant à domicile a également été recensé sur le site internet de la mairie.

A partir du 22 octobre 2020, un marché de plein air s'est tenu chaque jeudi matin sur l'esplanade du nouveau centre commercial de Kercado, à l'initiative du conseil de quartier (expérimentation). Cela porte le nombre de marchés de plein air à 4: centre-ville, Ménimur, Conleau et Kercado.

Des jardins familiaux et des jardins partagés pour tous



La ville propose 3 jardins familiaux (Bernus, Kermesquel et Cliscouët) soit 170 parcelles mises à disposition des vannetais. La priorité est donnée aux familles avec enfants (couples ou monoparentales), avec la répartition suivante : 50 % pour les demandeurs d'emploi, bénéficiaire des minima sociaux, 25 % à des salariés avec faible revenu, 25 % à des retraités avec faible revenu. Les jardins familiaux sont un lieu de détente, de rencontre, d'échanges et de convivialité.

Les jardins partagés se multiplient en ville à l'initiative des associations de quartier:

- « La pause tranquille » près de Rohan La Madeleine, par les habitants du quartier en collaboration avec VGH
- « Esplanade Saint-Jean des Prés », géré par l'association Fleurs de pavé, dans le quartier Nord gare
- « Le clos de Bernadette », au sein de l'école Sainte Bernadette, par l'association des parents d'élèves

De nouveaux projets sont en cours à Ménimur, Tohannic et Kercado.

Proposer aux écoliers des repas accessibles et toujours plus qualitatifs

1440 repas/jour sont produits en période scolaire, en liaison froide, et transportés dans 18 restaurants scolaires. Les repas servis aux enfants dans les écoles publiques vannetaises sont préparés en régie à la cuisine centrale, sous le contrôle d'une diététicienne depuis 1990. La répartition des achats est la suivante :

- Achats réalisés en bio: 21,37 % du budget alimentaire global (produits laitiers, céréales, fruits et légumes, surgelés, pain ...)
- Achats de produits labellisés: 37 % de la dépense alimentaire (viandes Label rouge et bleu-blanc-cœur)

2020:

- Intégration des premiers surplus de la régie maraîchère dans les repas (40 kg)
- Cadrage d'une étude lancée en 2021 portant sur la construction d'un plan alimentaire 100 % bio et labellisé, à la cuisine centrale de Vannes

Produire des légumes bio, en régie, pour les crèches de Vannes ☁



Nouveauté 2020:

- Serre non chauffée de 900 m² (régulée par l'ouverture et la fermeture d'ouvrants)
- Labellisation AB* le 25 avril 2020
- Doublement de la production: 1,8 tonnes de fruits et légumes livrés (contre 830 kg en 2019)
- Des engrais verts intégrés dans les rotations de culture



➤ 1^{ère} régie maraîchère à destination des crèches en France

Depuis juin 2019, des légumes et des fruits de saison sont produits sur un espace horticole communal d'1 ha sur le site du Pénno. La production est aujourd'hui certifiée en Agriculture Biologique, la commune étant accompagnée dans sa certification par ECOCERT. Les bénéfices sont nombreux:

- Des aliments ultra frais, variés, sains, de saison, cuisinés maison
- La possibilité pour les enfants de les découvrir, de les manipuler: équeutage, écosage...
- Un trajet de 6km entre le champ à l'assiette, sans aucun intermédiaire

Les objectifs poursuivis en 2021 sont :

- Doublement de la production
- Production continue
- Mise en culture de nouvelles parcelles et verger de petits fruits
- Développement d'un rucher et production de miel (pour les crèches et la cuisine centrale)
- Réponse favorable aux demandes de visites de diverses structures et porteurs de projets

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Permettre à tous
de vivre en
bonne santé et
promouvoir le
bien-être à tout
âge

Une qualité de l'air sous contrôle

La qualité de l'air de l'agglomération de Vannes est mesurée par l'association Air Breizh, en lien avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. La station de mesure est située rue Albert 1^{er} à Vannes. Il s'agit d'une station dite « urbaine de fond » c'est-à-dire représentative de l'air respiré par la majorité des habitants de l'agglomération. Elle mesure en continu la qualité de l'air en milieu urbain pour un panel de polluants réglementés complet : dioxyde d'azote, ozone, particules fines inférieures à 10 µm (PM10) et inférieures à 2,5µm (PM2.5). Les choix d'implantation de ces stations répondent à des critères strictes imposés par le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA) qui font l'objet de vérification lors de la création de la station puis d'un contrôle régulier lors de son fonctionnement. Il n'est pas prévu d'autre déploiement dans les prochaines années.

A noter que les 27 et 28 mars 2020, la Bretagne, ainsi que de nombreuses régions du nord de la France ont été marquées par un épisode de pollution particulaire (PM10) en provenance d'autres régions et pays d'Europe (Manche, Benelux...). En dehors de cet événement, les indices de qualité de l'air sont restés stables (« très bons à bons » 87 % du temps et « moyens à médiocres » 13 % du temps).



Des alertes pollens pour les personnes sensibles

Le pollinarium sentinelle® de Vannes est un jardin composé d'espèces allergisantes rassemblées selon une méthodologie scientifique et dont la pollinisation est surveillée quotidiennement. Ils permettent aux personnes allergiques aux pollens et aux médecins d'avoir connaissance de la pollinisation des espèces allergisantes dès l'apparition des premiers grains de pollens dans l'air.

Chiffres 2020

- Plus de 1000 vannetais sont abonnés à l'alerte pollens.

Prévenir les effets du bruit de la circulation automobile

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (P.P.B.E) a été approuvé le 14 octobre 2019. Il a pour objectifs de prévenir les effets du bruit et d'inciter à leur réduction sur les voiries communales qui supportent un trafic de plus de 3 millions de véhicules par an, soit plus de 8 200 véhicules par jour.

Améliorer la santé des habitants les plus vulnérables avec le Relais Prévention Santé

Le Relais Prévention Santé a été créé en 2002. Il participe à l'amélioration de la santé des habitants les plus vulnérables et vise à réduire les inégalités sociales et de santé. Il permet à chacun d'accéder à la prévention et aux soins, quelles que soient les difficultés rencontrées.

La plupart des actions s'adresse aux habitants de Vannes (prioritairement des quartiers de Kercado et Ménimur), aux personnes en situation de vulnérabilité de + de 16 ans, aux professionnels du social, de la santé, de l'éducatif et les bénévoles des associations.

Chiffres 2020

- 309 personnes impliquées sur une ou plusieurs actions
- 49 structures partenaires
- 109 professionnels impliqués (49 dans la santé, 60 du social)

En 2020, notons la mise en œuvre des consultations gratuites de psychologie par le Relai Prévention Santé et la création d'un poste d'adulte relais sur la thématique santé rattaché au relais Prévention Santé (médiation en santé).

La pratique d'une activité physique permet en effet de lutter contre l'exclusion. Le Pass'sport nature et insertion est un moyen de lutter contre la sédentarité. Faire du sport permet de lutter contre de nombreuses affections. C'est l'une des priorités des acteurs sociaux. Ce programme favorise le lien social grâce à une approche environnementale partagée et participative (découverte de la faune et la flore locale). La réussite est favorisée par des échanges intergénérationnels et interculturels. Ce programme est mis en place en collaboration avec la direction sports et loisirs de la Ville de Vannes et est totalement pris en charge par la Ville.

Lutter contre l'isolement des personnes âgées avec Vannes Part 'Age



Ce service propose aux personnes les plus isolées des visites de convivialité à domicile (jeux, discussion, accompagnement à des sorties ...), des ateliers en petits groupes (sophrologie, sport adapté, arthérapie, etc), des ateliers et projets numériques, ou des sorties à thème (visites culturelles, temps convivial, etc)... Il s'appuie sur un réseau de bénévoles et de jeunes volontaires en service civique souhaitant s'engager dans les relations de solidarité et d'entraide. 19 bénévoles se sont mobilisés pour la distribution de masques au Vannetais les plus vulnérables en 2020.

En contexte COVID, deux équipes de 4 jeunes en service civique ont :

- Maintenu le lien par téléphone avec les personnes visitées ;
- Proposé un accompagnement au numérique ou occupationnel par le numérique à des personnes âgées (prêts de tablettes numériques)

Vannes, ville active et sportive

Pour sa première participation au label, Vannes a récolté 3 lauriers, une distinction qui valorise les politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique, sportive et ludique. A titre d'exemple, les « **Tickets Sport Culture et Nature** » sont l'une des initiatives qui assure la promotion de l'activité sportive. Durant chaque vacances scolaires, les jeunes âgés de 7 à 16 ans peuvent s'inscrire à des activités variées, et à des tarifs accessibles à tous (quotients familiaux). Chaque année, sur l'ensemble des périodes, ce sont plus de 2500 jeunes qui sont accueillis pour un cumul de 17 000 demi-journées.

Vannes, ville active et sportive



En 2020, de nouveaux parcours sport santé ont été développés à l'initiative des conseils de quartiers Nord gare (étang au Duc), Sud Est (étang de Tohannic) et du conseil citoyen de Ménimur (parc de Kérizac).

Chaque site est doté d'un agrès type "X double press" adapté au public en fauteuil. La ville a financé ces équipements à hauteur de 45 000 € (15 000 € par site) et les entretient.

2020 -> obtention de 3 lauriers

Vannes propose une offre émergente et innovante de pratiques sportives, d'actions de citoyenneté, tout en tenant compte des spécificités du territoire



Assurer l'accès de chacun à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité

Un projet éducatif de territoire

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) définit les grandes orientations de la politique enfance éducation de la Ville de VANNES. Il a été élaboré suite à une concertation avec les acteurs de la communauté éducative organisée en 2015. Depuis, il a été complété par le plan Mercredi, dispositif mis en place à la sortie de l'organisation des temps d'activité périscolaires et au retour à la semaine scolaire de 4 jours.

Les piliers du PEDT sont la citoyenneté, la culture, le sport, la santé et l'environnement. Ces thématiques sont reprises et travaillées dans chaque service pour être déclinées dans les projets pédagogiques et les projets d'établissements. L'articulation de l'ensemble du dispositif est recherchée afin que des parcours puissent être identifiés tout au long des accueils qu'un enfant pourra être amené à connaître au sein des services de la Ville de Vannes. Dans le même objectif, la complémentarité des temps de l'enfant est appréhendée comme un tout et non comme un enchaînement d'accueils qui se succèderaient les uns aux autres.

Un accompagnement particulier des enfants et des familles en 2020

Pour ce qui concerne l'année 2020, elle est marquée par la crise sanitaire et la fermeture des crèches, écoles et centres de loisirs du 17 mars au 14 mai. La Ville a cependant souhaité s'inscrire dans une démarche d'accompagnement des familles en se portant volontaire pour organiser des accueils pour les parents dont la profession a été considérée comme prioritaire. **Ainsi, un multi accueil, une école et un accueil collectif de mineurs ont ouvert durant le confinement pour permettre notamment aux soignants d'exercer leur activité professionnelle.**

De la même façon, lors de la reprise, les capacités d'accueil étant réduites du fait de la mise en place de protocoles sanitaires exigeants, la ville a conventionné avec l'éducation nationale pour mettre en place une convention 2S2C (sport-santé- culture-civisme) **afin que les parents puissent reprendre une activité professionnelle, en présentiel ou en télétravail, dans des conditions plus favorables.** L'accueil complémentaire, qui avait aussi pour objectif d'offrir aux élèves des activités éducatives durant le temps scolaire pour compléter le travail en classe, s'est organisé au sein des trois centres sociaux de la Ville, ce qui a une nouvelle fois démontré la volonté de la ville de travailler en transversalité au bénéfice de la prise en charge des enfants et de l'accompagnement des familles.

Lutter contre les décrochages précoces avec les Clubs coup de pouce

Les clubs Coup de Pouce clé permettent à des enfants de CP et CE1 des quartiers prioritaires de Ménimur et de Kercado de bénéficier d'une aide à l'apprentissage des compétences clés, trois fois par semaine, au sein de son école au côté d'un animateur recruté par la Ville de Vannes. L'objectif étant de lutter contre les décrochages précoces.

La Ville a réalisé un questionnaire l'an dernier auprès des écoliers et des familles avec des résultats montrant l'impact positif sur le rapport à l'école pour 90% des enfants participants, ainsi qu'un renforcement de la confiance en soi pour 83% d'entre eux.

Chiffres 2020

54 enfants de CP et CE1
5 écoles participantes
6 clubs coup de pouce lecture-écriture CP/CE1
3 clubs coup de pouce écriture-mathématique CE1
9 animateurs
3 accueils par semaine pour chaque enfant
Des accueils ponctuels des parents

Favoriser l'épanouissement des enfants avec le Programme de Réussite Educative

Le Programme de Réussite Educative (PRE) s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans habitant à Vannes ainsi qu'à leur famille. Il a pour objectifs de favoriser l'épanouissement personnel des enfants, de valoriser leurs capacités, de développer la confiance en soi, ou bien encore de favoriser leur intégration sociale et sa place dans un groupe. L'équipe du PRE s'appuie sur différents professionnels (enseignants, travailleurs sociaux, animateurs, professionnels médicaux, psychologues...) qui se réunissent avec l'accord des parents pour proposer un accompagnement adapté.

Chiffres / actions 2020

- **218 enfants** accompagnés, de 2 à 17 ans
- COVID - Acquisition d'un parc de 45 ordinateurs suite à l'attribution d'une dotation de 7 575 € par l'Etat. Les équipements sont prêtés gratuitement aux familles pour assurer la continuité éducative ; un accompagnement sur les usages numériques est proposé.

Accompagner les enfants et les jeunes à la scolarité

En période scolaire, un accompagnement à la scolarité est proposé aux enfants et aux jeunes, aux côtés des établissements scolaires et des parents. Ce service gratuit permet d'aider les enfants dans leur parcours scolaire et de développer leur confiance en soi en s'appuyant sur les principes de la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité. Il ne s'agit donc pas d'une simple aide aux devoirs mais d'un accompagnement global nécessaire à la réussite scolaire. L'encadrement est assuré par des équipes composées d'animateurs salariés de la ville et de bénévoles qui interviennent en collaboration avec les établissements scolaires des secteurs concernés.

L'année scolaire 2019/2020 a été fortement perturbée par les périodes de confinement. Les équipes ont proposé un accompagnement à distance en visio pour maintenir le lien et la dynamique autour du travail scolaire.

Expliquer, impliquer, sensibiliser à l'environnement ☁



La Maison de la Nature est l'équipement d'éducation à l'environnement de la ville de Vannes

- Activités de sensibilisation à l'environnement et de découverte de la nature
- Public : 5 à 12 ans principalement.
- Moyens : 2 animateurs

Chiffres 2020

- 3900 participants
- 420 demi-journées d'animation
- Des contenus pédagogiques 2020 validés par l'Inspection académique

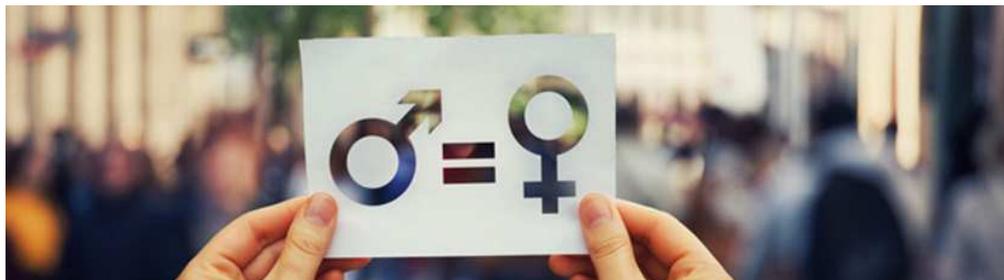


Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles

Le plan d'actions égalité femmes hommes 2019 2020

En mars 2018, la ville de Vannes a été la première collectivité du Morbihan à signer la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Un plan d'actions fixant les priorités et les ressources nécessaires a été adopté dans ce cadre pour la période 2019 – 2020. Il fait l'objet d'un bilan annuel et se décline en 5 axes:

- Lutter contre les stéréotypes
- Promouvoir la mixité
- Lutter contre les violences sexuelles et sexistes
- Encourager les initiatives, en faveur du droit des femmes et pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- S'engager pour un équilibre des temps de vie professionnelle et personnelle



Agir pour l'égalité auprès des vannetaises et des vannetais ...

En 2020, malgré la crise COVID, de nombreuses actions ont été développées pour :

- promouvoir la mixité dans le sport et la culture : soutien financier aux clubs ou manifestations destinés au sport féminin, labellisations maison « sport Loisir féminin », découvertes d'activités nouvelles via le Pass Revel'Sport, olympiades mixtes et inter structures, création de totems interchangeable...
- Favoriser l'accès à l'emploi : dispositifs pour les femmes « ailes vers l'emploi », Cité Lab, espace Conseil Emploi
- Favoriser la mixité professionnelle via l'opération « les filles, soyez curieuses » de la Mission locale
- Soutenir les ménages les plus fragiles, dont les familles monoparentales, en proposant des services de garde pour horaires atypiques à l'unité « mille-pattes » intégrée au sein du multi accueil de Ménimur
- Améliorer la place de la femme dans l'espace public avec une féminisation des noms de rue ou l'art dans la rue (œuvre éphémère)
- Faire évoluer les mentalités en communiquant davantage sur ce sujet, en relayant les numéros d'urgence pour les victimes de violences, en proposant dans la revue municipale des portraits de femmes sportives, entrepreneures, artistes ou scientifiques ...

... et soutenir lors des confinements successifs

La crise sanitaire a eu un impact sans précédent sur les femmes et les hommes, plus marqué encore chez les personnes isolées et les femmes seules avec enfants. Les confinements successifs ont généré d'avantage de violences au sein des familles. Pendant toute la crise, la ville de Vannes a mis en place des mesures pour venir en aide aux hommes et aux femmes, via le Centre Communal d'Actions Sociales, le Relai Prévention Santé, ses centres sociaux (accompagnements individuels), le développement de partenariats avec des organismes sociaux et des associations, par un soutien particulier aux personnels soignants (accueil des enfants dans les écoles, structures de petites enfance, centres de loisirs...), etc..



Transfert de l'eau

Le service municipal de l'eau et de l'assainissement dépend de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération à compter du 1er janvier 2020.

**Garantir l'accès
de tous à l'eau et
à l'assainissement
et assurer une
gestion durable
des ressources**

Son transfert intervient dans le cadre de l'application de la loi NOTRe (« loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République ») du 7 août 2015 qui a renforcé, entre autres dispositions, les compétences des régions et des établissements publics de coopération intercommunale. Ce transfert des services et des équipements que la Ville gérait en régie directe pour la production, la distribution de l'eau potable et la gestion de clientèle d'un côté, et pour la collecte et le traitement des eaux usées, de l'autre ne change rien pour l'usager.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Produire de l'énergie solaire photovoltaïque

Des panneaux photovoltaïques salle de sport du Foso

Un dispositif de production d'énergie solaire a été aménagé sur la toiture du Gymnase du Foso, à Ménimur. Il s'agit d'un partenariat avec Morbihan Énergies qui le finance. La Ville de Vannes, quant à elle, a pris en charge le renforcement nécessaire de la toiture dans son programme de rénovation et s'engage à mettre gratuitement celle-ci à disposition du syndicat. Les 400 m² de panneaux solaires doivent permettre de produire à terme 94 000 KWH d'électricité par an. Le gain d'exploitation est partagé à parts égales entre Morbihan Énergies et la Ville de Vannes.



Mise en service effective en septembre 2020
Production (de septembre 2020 à mars 2021): 27 593 Kwh

Des ombrières solaires à la piscine de Kercado

Morbihan énergies a financé la construction et assuré l'ingénierie du projet. La commune a mis à disposition le lieu. Le dossier a été accompagné par le Parc naturel régional du golfe au titre du Fonds de soutien de transition énergétique pour la croissance verte de l'Etat:

- 460 m² de panneaux photovoltaïques
- 20% des besoins en électricité de la piscine sont couverts
- 125 000 € (amortissement = 15 ans)

Production 2020 (du 12/09/2019 au 12/09/2020) : 49 179 Kwh

Déploiement d'un éclairage public 100 % LED*



Chiffres 2020:

- 7980 points lumineux en éclairage public dont 26 % en LED
- 382 points d'illumination dont 9 % en LED
- 219 armoires de commande dont 161 coupées de 1h00 à 5h00 générant une économie de l'ordre de 170 000 €

Pour chaque projet de changement de lanternes, les points lumineux, les armoires de commande ainsi que la puissance des lanternes sont optimisés.

Maîtriser les consommations d'énergie et l'empreinte carbone de la collectivité

L'évaluation rigoureuse des consommations d'énergie est une étape primordiale qui offre des bénéfices économiques (suivis de factures, projections ..), opérationnels (identifications des anomalies, propositions d'actions correctives), et stratégiques (informations fiables, marges de progrès, fléchage des investissements).

Les consommations d'énergie détaillées ci-après correspond aux émissions directes de carbone de la collectivité.

*LED : diode électroluminescente (*anglicisme*)

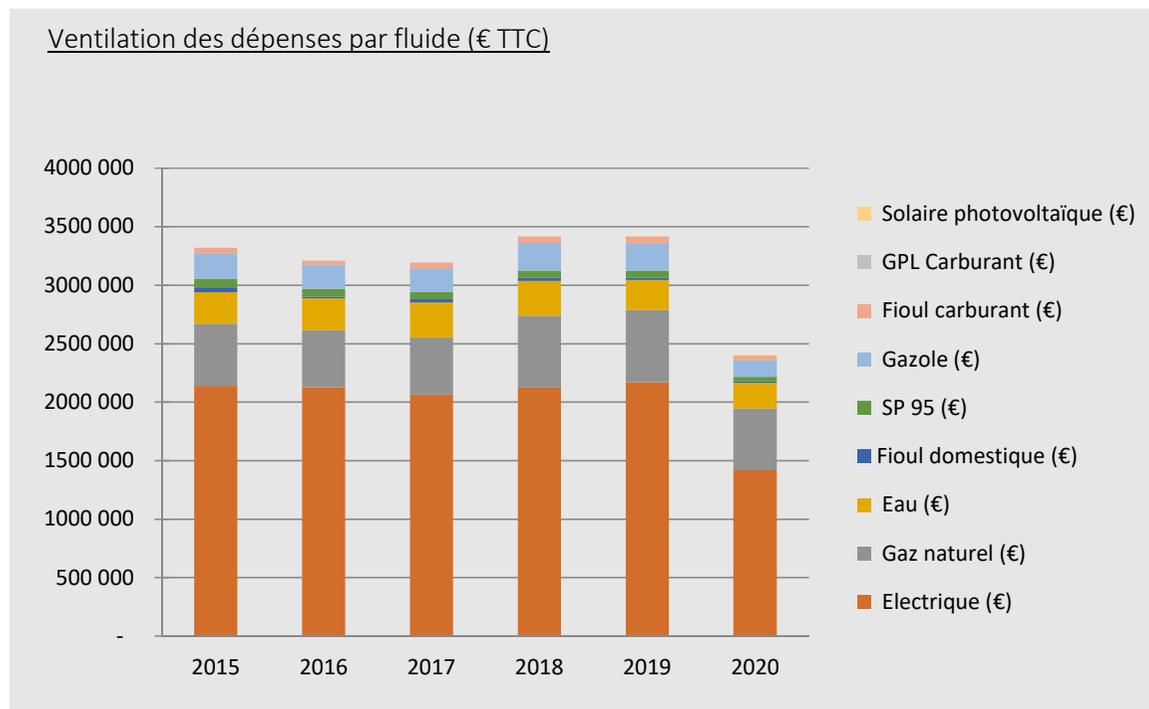
Bilan énergies 2020 de la direction des bâtiments et énergies

Dépenses globales d'énergies et d'eau

Les dépenses passent entre 2019 et 2020 de 3,41 M€ (TTC) à 2,4 M€ (TTC) .

Les évolutions enregistrées sur le prix de l'énergie sont les suivantes:

- +7% pour la gaz
- +5 % pour l'électricité
- +7% pour l'eau
- -14% sur le carburants



Si l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire avec une répercussion sur les dépenses carburants et gaz, celle-ci aura également été marquée par :

- Le transfert des usines de traitement des eaux vers GMVA au 01/01/2020
- L'adhésion au groupement d'achat Morbihan Energies pour l'électricité
- La prise en charge directe des factures électricité de la piscine VanOcéa par GMVA à partir du 01/11/2020
- L'externalisation au 01/11/2020 de la conduite et maintenance des installations de génie climatique (hors chaudières murales)
- La fermeture pour travaux de la salle de sport du Fozo équipée de panneaux photovoltaïques

Avec le transfert des usines, la part des dépenses liées aux bâtiments passe de 50% à 60%.

Bilan des consommations 2020

Consommations d'électricité –Kwh EF

Consommations électriques hors éclairage public

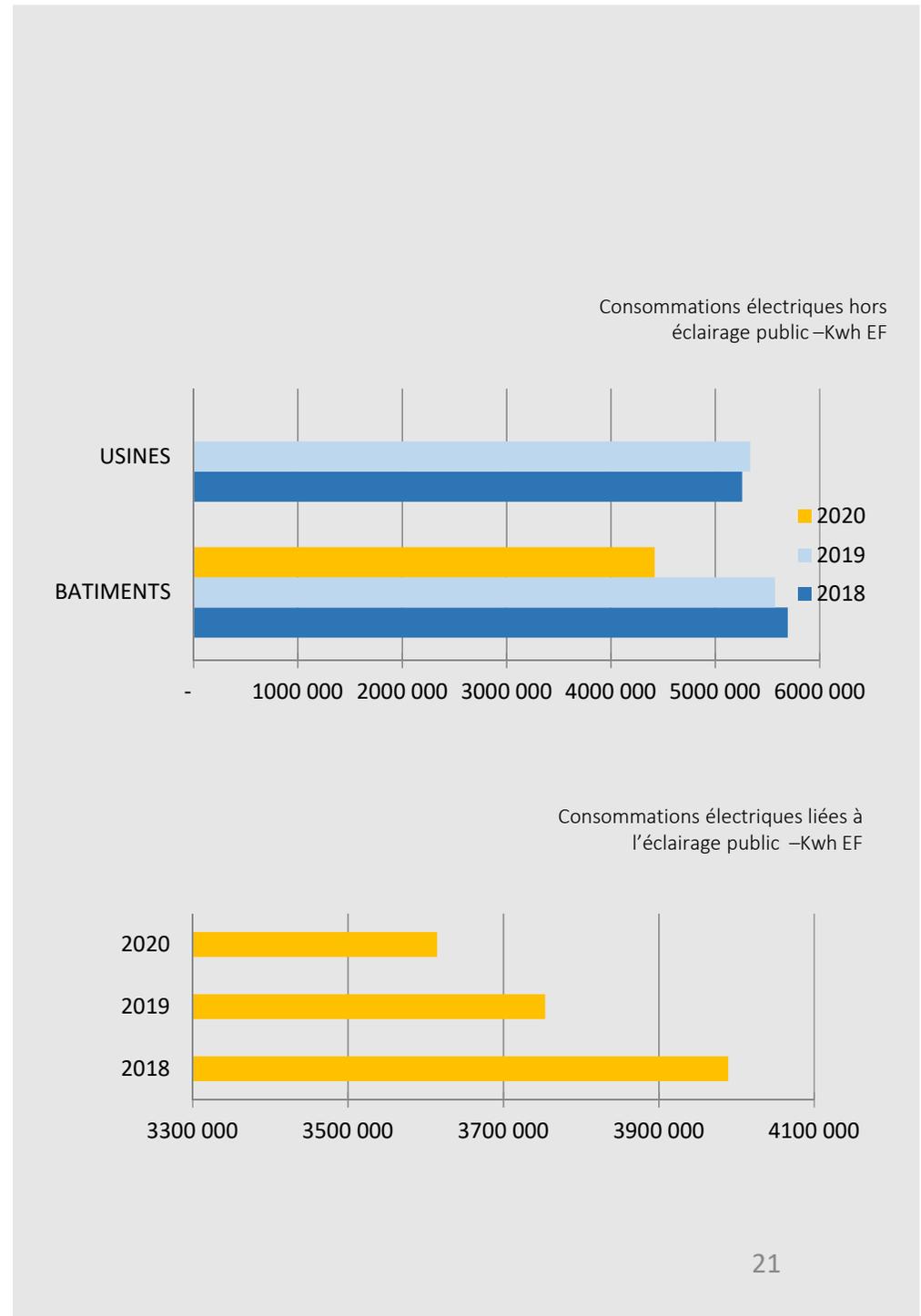
La baisse de la consommation des bâtiments correspond pour 11% au transfert de la piscine VanOcéa et pour 10% à la crise sanitaire.

La production solaire photovoltaïque est engagée :

- Salle du Foso : 401 m² mise en service en septembre 2020 (revente totale). La production est de 27 593 Kwh entre septembre 2020 et mars 2021
- Parking Piscine Kercado : 454 m², mise en service septembre 2019. La production est de 49 179 Kwh entre septembre 2019 et septembre 2020.

Consommations électriques liées à l'éclairage public

La réduction de la consommation liée à l'éclairage public (- 3,7% entre 2019 et 2020) se poursuit avec le développement de l'éclairage LED et le maintien de l'extinction partielle depuis 2016.



Bilan des consommations 2020

Consommations de gaz –Kwh EF

L'abaissement des températures de chauffage dans les équipements pendant les différents confinements a entraîné une baisse des consommations après correction climatique de 19 % entre 2020 et 2019. A noter, le passage au gaz de l'école Jules Ferry en octobre 2020 dans le cadre des rénovations de chaufferies.

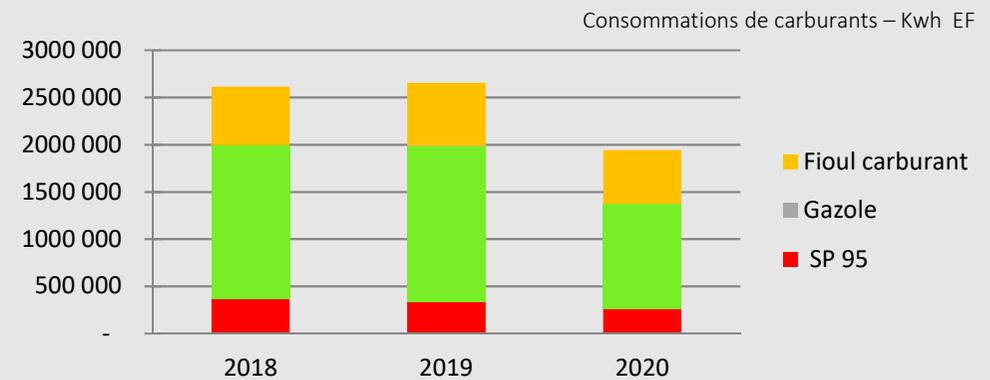
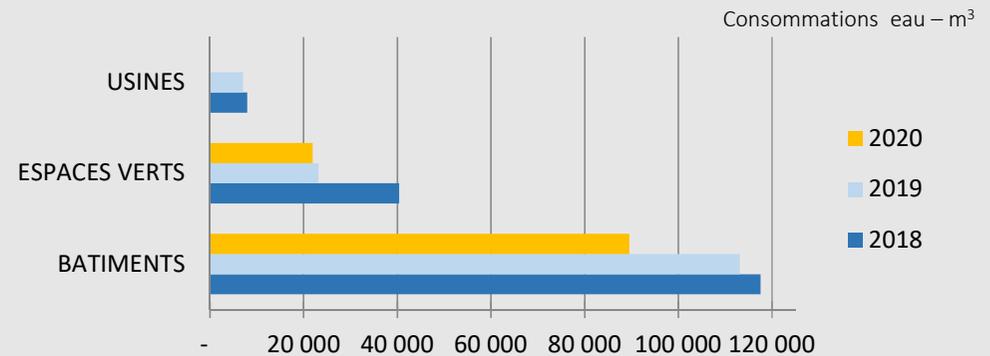
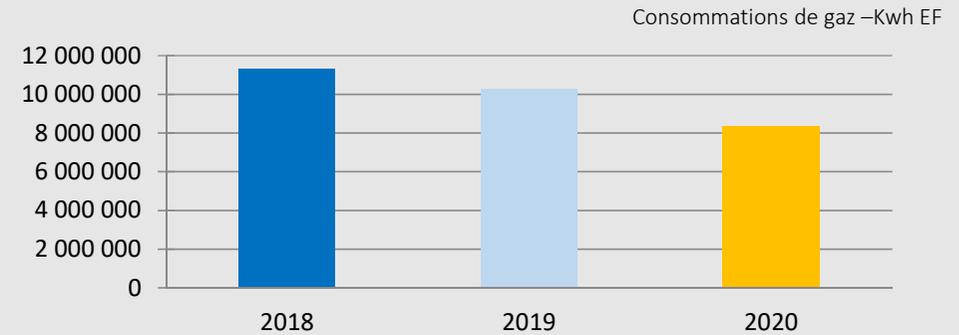
Consommations eau – m³

De même, la diminution de la consommation d'eau pour les bâtiments, de l'ordre de 21%, est lié à la baisse d'activité lors de la crise sanitaire.

Consommations de carburants – Kwh EF

Le transfert des usines conjugué aux différents confinements explique une baisse des consommations carburants (-15% pour le fioul, -32% pour le gasoil, -23% pour le sans plomb 95).

Les investissements de véhicules à faibles émissions portent actuellement sur les berlines et fourgonnettes type Kangoo (3 véhicules électriques achetés entre 2019 et 2020). La consommation de cette flotte a diminué de 12 % depuis 2017.



Kwh EF :Energie Finale est l'énergie livrée au compteur en m3 convertie en Kwh à partir du pouvoir calorifique de l'énergie considérée.

Dju :Degrés jours unifiés qualifient la rigueur climatique et représentent l'écart entre la température d'une journée et 18°C cumulé sur la période hiver (hors juin,été,sept).

Bilan des consommations 2020

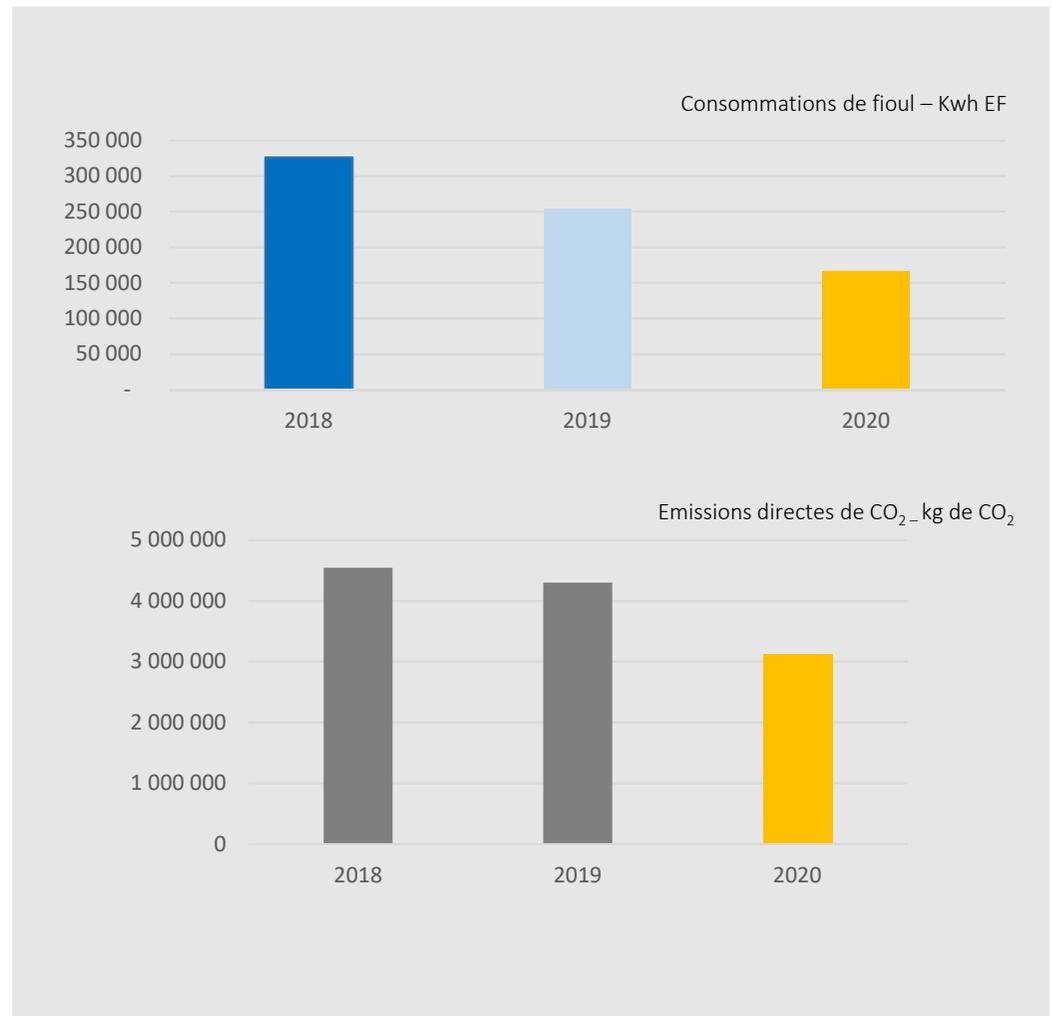
Consommations de fioul – Kwh EF

La consommation de fioul poursuit sa chute régulière (- 33 % en 2020), avec le transfert des stations de relevage et la rénovation de la chaufferie de l'école Jules Ferry.

Empreinte carbone 2020 (émissions directes)

Emissions directes de CO₂ – kg de CO₂

En 2020, les émissions directes de CO₂ de la collectivité sont de 3 120 tonnes, soit une baisse 27 % directement liée à la baisse des consommations d'énergie.



Kwh EF :Energie Finale est l'énergie livrée au compteur en m3 convertie en Kwh à partir du pouvoir calorifique de l'énergie considérée.

Dju :Degrés jours unifiés qualifient la rigueur climatique et représentent l'écart entre la température d'une journée et 18°C cumulé sur la période hiver (hors juin,été,sept).



Réduire les
inégalités

Faire de Vannes une ville agréable à vivre, pour tous

La ville de Vannes considère l'accessibilité comme un enjeu majeur de la vie locale. Elle s'appuie sur la loi du 11 février 2005 pour rendre la ville accessible à toutes les personnes porteuses d'un handicap. On retrouve son engagement à travers différentes chartes ou instances dédiées à l'accessibilité :

- La charte Mieux Vivre Ensemble à Vannes en situation de handicap (2011) ;
- L'installation de la Commission Communale d'Accessibilité (CCA) en 2015 ;
- La charte d'engagement pour l'accessibilité signée en 2019 ;
- L'installation d'une Maire-Adjointe en charge de l'accessibilité et de l'inclusion en 2020.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la COVID 19. L'installation de la CCA suite aux élections municipales a été repoussée à février 2021. Le rapport 2020 retrace toutes les actions engagées par la Ville dans ce domaine.

Retrouvez l'intégralité du rapport d'accessibilité 2020 sur le site internet de la ville

Améliorer l'accessibilité sur l'espace public et dans les bâtiments recevant du public



Les travaux se poursuivent sur la voirie et les bâtiments publics :

- Trottoir rue Alexis Le Pontois, plateau rue Nicolazic, avenue de Verdun, panneau lumineux avenue de la Marne, réaménagement du boulevard de Pontivy, carrefour Lesage/Pot d'Etain, et bien d'autres... portant le le taux d'accessibilité à 72 % en 2020.
- 8 nouvelles places de stationnement adaptées et géolocalisées sur l'appli et le site de la ville.
- Balisage de deux cheminements doux entièrement accessibles: circuit Le port-Conleau = 4,2 km et Ménimur - Le Parc expo = 5,8 km
- Dans les bâtiments : école Jean Moulin, Calmette, local associatif Lamartine, stade de Kerbiquette et dans la nouvelle salle omnisport du Foso

Une nouvelle aire de jeux inclusive



Depuis 2019, le service de l'Accueil Unique reçoit les parents pour toute demande d'accès à un service municipal. Porte d'entrée unique, il facilite les démarches des familles pour l'inclusion des enfants.

Vannes est la première ville bretonne à avoir créé une aire de jeux inclusive, la première en France de cette dimension sur l'espace public. Une idée qui a été lancée par la Commission Communale d'Accessibilité et qui a vu le jour début 2020. Elle est destinée à tous les enfants, de 1 à 14 ans.

Ce projet innovant est au cœur de la politique de bien-vivre ensemble menée par la Ville, puisque cette aire de jeux permet à tous les enfants de jouer ensemble, qu'ils soient valides ou porteurs de handicap(s). L'aire de jeux est équipée d'équipements spécialisés et de jeux adaptés. Une occasion de faciliter la vie quotidienne des familles vannetaises et des établissements spécialisés du territoire.

Et bien d'autres actions pour la vie du citoyen

Pour l'accès à la culture, des collections adaptées et des matériels spécifiques sont à disposition dans les médiathèques et aux archives municipales. La ville développe des aides spécifiques aux associations sportives et clubs engagés dans une démarche de développement du sport adapté (7675€ versés aux associations en 2020). Le service Animation Sportive accompagne 3 activités adaptées : l'escalade avec l'IEA Le Bondon, le foot fauteuil avec le VOC, l'athlétisme avec Vannes Sport Adapté

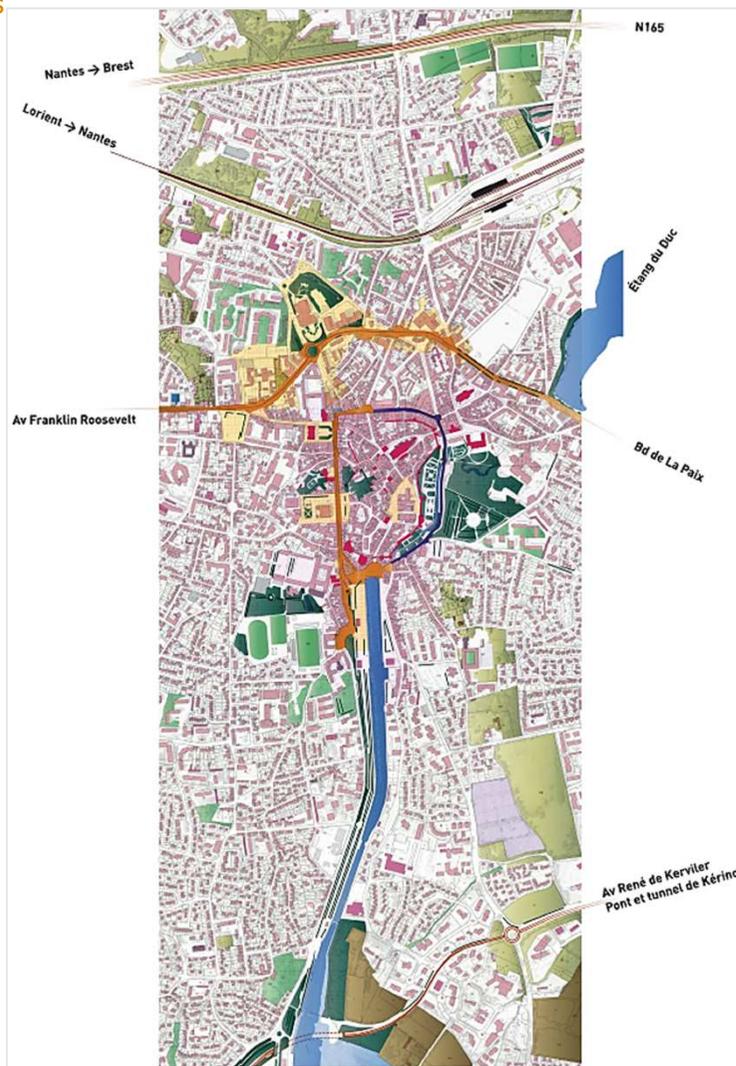
L'accueil de l'enfant en situation de handicap se développe dans les équipements municipaux. En 2020, 18 enfants ont été accueillis en multi-accueil, 7 en ALSH.

Le guide « bien vivre son handicap à Vannes » a été mis à jour fin 2020.



Des études concertées pour améliorer les déplacements et requalifier les espaces publics de centre-ville ☁

Faire en sorte que les villes soient ouvertes, apaisées et durables



La Ville de Vannes et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) souhaitent développer une stratégie d'amélioration du bien-être des habitants et de maintien de l'attractivité du centre-ville, cœur d'agglomération. En 2020, deux études sont engagées en ce sens:

- **Déplacements et qualité urbaine des espaces publics du centre-ville**

Son objectif est de repenser l'organisation des déplacements en centre-ville mais également d'améliorer l'insertion urbaine, la qualité et le confort des espaces publics (rues, places...)

Périmètre: de la place de la Libération à la place Stalingrad, et du boulevard de la Paix aux rives du port

Dispositif de concertation: « diagnostic en marchant », enquêtes auprès des usagers du centre-ville et d'employeurs, ateliers de travail, consultation citoyenne et réunions publiques.

Financement: Ville de Vannes / GMVA / Banque des Territoires

- **Nature en ville**

Etudes de différentes options techniques permettant de désimperméabiliser puis végétaliser des espaces urbains avec la perspective d'embellir le cadre de vie et d'améliorer le bien-être des usagers et résidents.

Calendrier d'études: octobre à décembre 2020

Financement: Ville de Vannes / CDC Biodiversité

Mettre en valeur le patrimoine du secteur sauvegardé



3 place du Poids Public à Vannes

En secteur sauvegardé, le dispositif d'aide au ravalement des immeubles est incitatif pour les propriétaires. Chaque année, la commune consacre près de 330 k€ à la restauration du patrimoine bâti privé (effets bénéfiques y compris sur la rénovation thermique).

2020 :

Finalisation des travaux de ravalement au 3 place du Poids Public.

Poursuite de travaux au 13/15 rue Saint-Vincent, et rue Noé.

Modérer l'impact des publicités et enseignes dans l'environnement urbain avec un règlement local de publicité révisé

Le nouveau règlement local de publicité (RLP) a été approuvé le 10 février 2020 :

- Il maintient l'interdiction totale de publicité dans le Parc Naturel Régional pour préserver la qualité paysagère de Vannes,
- Il renforce les plages d'extinction nocturne des publicités (0h00 et 6h00), mobilier urbain, enseignes et pré-enseignes lumineuses pour en réduire l'impact paysager, économique et écologique.

Adopter un PLU protecteur du patrimoine végétal



Tilleul du jardin de Limur

Le conseil municipal a décidé, le 14 octobre 2019, d'engager une modification du Plan Local d'Urbanisme en vue d'étendre et de renforcer la protection du patrimoine végétal de la commune. 10 actions concrètes seront proposées pour y parvenir.

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- Automne 2020 : Consultations diverses
- Hiver 2020/février 2021 : Phase administrative de consultation des personnes publiques associées et de l'autorité environnementale.
- Printemps 2021 : Enquête publique, présentation au conseil municipal pour approbation et entrée en vigueur

Et planter arbres, fruitiers et haies bocagères

Un vaste programme de plantation est prévu entre 2019 et 2021. Le long des trames vertes et bleues et des chemins, des haies bocagères accompagnent les cheminements: giratoire de Kergrain, rue Berthelot et Cognac Jay, route de Tréhuinec, parking du Racker, parc du Rohan, parc du Pargo et pinède de Conleau...

Variétés des haies bocagères plantées à Vannes:

Chêne : *Quercus robur*
Hêtre : *Fagus sylvatica*
Châtaignier : *Castanea sativa*
Pin sylvestre : *Pinus sylvestre*
Merisier : *Prunus avium*
Poirier sauvage : *Pyrus communis*
Bouleau : *Betula pendula*
Alisier : *Sorbus torminalis*
Charme : *Carpinus betulus*
Noisetier : *Corylus avellana*
Aubépine : *Crataegus monogyna*
Eglantier : *Rosa canina*
Sureau noir : *Sambucus nigra*
Houx : *Ilex aquifolium*
Ajonc : *Ulex europaeus*
Fragon : *Ruscus aculeatus*
Genêt : *Cytisus scoparius*

Plantations 2020

	Arbres	Arbustes
Remplacement d'arbre dans les parcs et en bordure de voirie	27	
Nouveau projet (parc de Rohan notamment)	8363	4050
Haies bocagères nouvellement créées (Tréhuinec, R Marcellin)	525	2100

Mailler la ville par des cheminements doux, aérés et végétalisés

Les nouveaux cheminements réalisés en 2020 sont:

- Tréhuinec : 870 mètres de circulations partagées (piétons et cycles) sont ouverts le long de la route de Tréhuinec, entre la route de Bernard et le vélodrome.
- Coulée verte Beaupré – Bohalgo : 120 ml de cheminement piéton réalisés en accompagnement du reprofilage d'un corridor écologique entre la zone humide de Beaupré La Lande et le Liziec (travaux jusqu'à fin 2020)
- Rue Monseigneur Yves Plumey: 150 ml de cheminement piéton

Mettre l'écologie au cœur des projets urbains

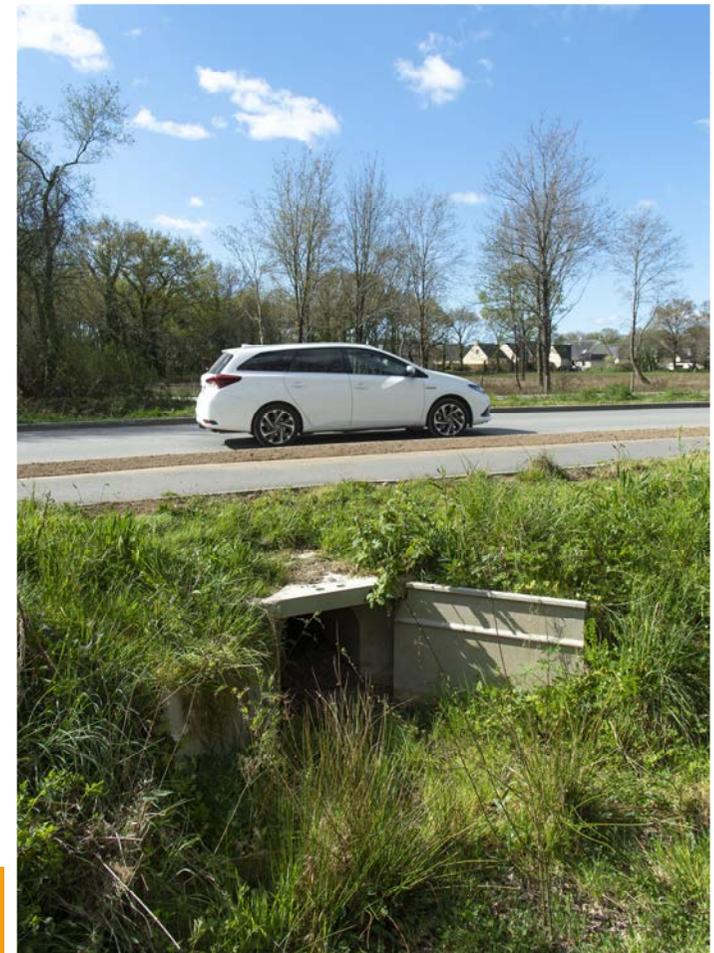
La conception et l'aménagement de parcs urbains permettent de développer des activités récréatives (sportives, culturelles, de loisirs...) nécessaires à la vie quotidienne des habitants, de renaturer et de mettre en valeur des corridors écologiques et zones humides, et de développer des liaisons douces avec le centre-ville et les quartiers périphériques.

A Beaupré La Lande, un corridor écologique est aménagé pour rendre plus fonctionnel le passage à faune situé sous la rue du Pouffanc et favoriser les déplacements d'amphibiens entre la zone humide de Beaupré et le Liziec.

Les travaux du parc du Pargo (1,2 ha – tranche 1) s'achèveront au printemps 2021. Ce parc comporte : 300 m de cheminement, 2340 m² de surfaces plantées, 3983 m² de pelouse et prairie, 228 arbres plantés et 600 m² de surface de jeux.

Le parc de Rohan (2 ha) sera cédé à la Ville une fois aménagé par Nexity (2021). Ce parc sera ouvert à tous et permettra des connexions vers les rues Texier Lahoulle, Kerizel, et l'avenue Georges Pompidou.

2020: achèvement du corridor écologique situé entre la zone humide de Beaupré La Lande et le Liziec





Etablir des modes de consommation et de production durables

Finaliser la boucle vertueuse de la régie maraîchère

La régie maraîchère de Vannes :

- répond à un besoin non satisfait: disposer de petites quantités de fruits et légumes, très variées, livrés avant 7h30, et respectant les exigences de traçabilité, contraintes trop fortes pour les professionnels du territoire (qui disposent déjà de débouchés),
- s'appuie sur un mode de production sans intrant chimique, sans risque de pollution des sols, des eaux ou de l'atmosphère
- respecte les règles d'une production de l'agriculture biologique (certification AB en avril 2020),
- réduit les déplacements (6 km entre le champs et l'assiette)
- contribue à éduquer les enfants (aliments ultra frais, variés, sains, de saison, cuisinés maison)
- ne génère pas de déchets : les surplus sont utilisés par la cuisine centrale ou l'épicerie solidaire
- -> les déchets d'épluchures seront compostés en 2021, refermant la boucle d'une production responsable



Essaimer les ruches municipales, maillons de notre écosystème

La pollinisation est un maillon essentiel de notre écosystème. Elle contribue à la reproduction des plantes à fleurs, et avec elles, à l'essentiel de notre alimentation. Pourtant, leur taux de mortalité est en moyenne de 30 % chaque année. Les ressources naturelles représentent un enjeu de taille pour leur alimentation. En ville, les multiples aménagements paysagers offrent une source florale diversifiée. Cela garantit une source d'alimentation pérenne et riche.

Ainsi, le rucher municipal de Vannes:

- o Se développe en divers secteurs de Vannes (45 ruches à Rosvellec et Laroiseau)
- o Produit du miel (670 kg de miel récolté en 2020)
- o Génère des gains reversés à des associations caritatives (21 000 € en 2020)
- o Constitue un support pédagogique, avec l'apiscope de la Maison de la Nature, pour sensibilisés les écoliers aux rôles des pollinisateurs sauvages

Se donner les moyens d'une politique engagée en matière d'achats durables

La municipalité est engagée dans un objectif d'achats durables avec une méthodologie testée sur les marchés listés ci-contre en 2020 :

- cibler très en amont les achats porteurs (via une programmation anticipée),
- prescrire les spécifications dans le cahier des charges,
- analyser et noter la performance environnementale d'une offre
- veiller à la mise en œuvre concrète de l'aspect environnemental

Toutefois, pour aller plus loin, la ville envisage d'avoir recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage, en matière d'achat environnemental

Objectif 2021: Recours à un AMO achat environnemental

Critères d'achat 2020

Distribution automatique de boissons et snacking

Critères de jugement portant sur la performance énergétique des machines, le recyclage du café, la détection de tasse, la nature des gobelets utilisés, le recyclage du marc de café

Lavage de vitres

Critères de jugement portant sur la nature des produits utilisés, et la gestion des produits et consommables

Drainage des terrains de sports

Exigences en matière de tri des déchets et de traitement/valorisation

Fourniture et livraison de produits d'entretien:

Ecolabels exigés

Fournitures horticoles

Critères de jugement portant sur les certifications, labels, mesures engagées par les entreprises pour réduire leurs impacts sur l'environnement, gestion des déchets

Fourniture de denrées alimentaires:

Critères de jugement portant sur la performance en matière de protection de l'environnement, le développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture et de la pêche, et pour certains lots, la certification AB, circuit court, Label Rouge, Label Bleu Blanc Cœur.

Achat de véhicules à très faibles émissions

Les quotas d'achat de « véhicules à faibles émissions » sont imposés par la loi LOM. Les collectivités doivent en acheter 20% en 2021. Les véhicules à faibles émissions de CO2 rejettent au maximum 60g/km, et correspondent aux véhicules hybrides rechargeables, tandis que les véhicules à très faibles émissions de CO2 correspondent aux véhicules électriques.

2020 -> + 1 véhicules

Objectif 2021 -> + 4 véhicules électriques

Fin des achats de plastique à usage unique

- Goûters zéro déchets (lors du World Clean'Up Day notamment)
- En 2020, poursuite de la démarche sur les fontaines à eau et distributeurs de boissons (généralisation de la détection de tasse, gobelets résiduels composables ...)

Produire le moins de déchets possible, réutiliser et recycler

La ville de Vannes produit 80 types de déchets différents rassemblés au centre névralgique du CTM. Les ateliers sont aménagés pour faciliter le tri et l'acheminement des déchets vers les centres de traitement ou de valorisation adaptés. En parallèle, les agents ont été sensibilisés depuis 2016, avec le soutien de GMVA. Depuis, des actions ont été entreprises pour proscrire les produits jetables, **éviter tout achat de plastique à usage unique**, réduire les emballages, et développer la réutilisation du matériel réformé via le web enchère ou le reconditionnement du matériel informatique.

Dans une logique de progression, la règle des 5 R est désormais recherchée:

- Refuser tous les produits à usage unique et privilégier les achats sans déchet (emballages notamment)
- Réduire la consommation de biens
- Réutiliser (réparer) tout ce qui peut l'être
- Recycler tout ce qui ne peut pas être réutilisé
- « Rendre à la terre », composter les déchets organiques

Réduire les quantités de papier

La mutualisation des systèmes d'impression, la dématérialisation de la chaîne comptable, la limitation généralisée des affiches ou flyers ont permis de réduire en 2 ans les consommations de papiers de photocopies de plus de 55 % et d'imprimerie de 37 %.

Papiers (tonne)	2018	2019	2020	↘
Photocopies	20,9	16,09	9,44	55 %
Imprimerie	4,12	2,89	2,59	37 %



Donner une seconde vie aux biens et matériels

- Via l'achat d'interfaces reconditionnées, prévus dans les marchés à bons de commande, afin de limiter l'impact environnemental de leur production/traitement, ou le don de matériel informatique réformé à des associations.
- Avec le Web enchère, en vendant le matériel réformé depuis 2015 sur un site dédié (une dizaine de ventes depuis 2015 représentant un gain de plus de 300 000 €).



Stratégie bas carbone

La réponse au réchauffement climatique s'est traduite par l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) approuvé par le Conseil Communautaire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération le 13 février 2020. Il vise à devenir territoire à énergie positive en 2050 et pour chacun des objectifs principaux listés ci-dessous, pour le territoire, des actions d'atténuation et d'adaptation ont été développées en 2020 par la ville de Vannes:

Prendre
d'urgence des
mesures pour
lutter contre
les changements
climatiques et
leurs
répercussions

- **Une diminution de 30 % des consommations énergétiques en 2030 par rapport à 2010**
→ ODD 7, 13,16 : maîtrise des consommations d'énergie, limitation des déplacements carbonés
- **La baisse de 35% des gaz à effet de serre en 2030**
→ ODD 7 : maîtrise des consommations d'énergie,
→ ODD 12: consommation responsable et achats durables
→ ODD 13: développement des mobilités douces
→ ODD 15: des techniques d'entretien dé carbonées (éco pâturage)
- **La production de 32 % d'énergies renouvelables en 2030 (solaire et biomasse principalement)**
→ ODD 7 : projets solaires à Kercado et stade du Foso
- **L'adaptation au changement climatique en redonnant une place à la nature en ville, en intégrant la santé dans les opérations d'aménagement...**
→ ODD 3, 11 et 15 : ville propre et saine, préservation du patrimoine végétal existant, plantations d'arbres et arbustes, création de poumons verts au sein des opérations d'aménagement, préservation de la biodiversité ...
- **La préservation des ressources en eau**
→ ODD 15 : ville propre, sans mégot, zéro phyto
- **La séquestration du carbone**
→ ODD 11 : préservation du patrimoine végétal existant et plantations d'arbres et arbustes
- **La valorisation de circuits courts**
→ ODD 2 : valorisation des productions locales (marchés), régie maraichère, jardins familiaux et partagés, et à venir, la relocation des approvisionnements de la cuisine centrale dans le cadre d'un projet 100% bio
- **La sensibilisation et la mobilisation des acteurs du territoire**
→ ODD 17

Faire de Vannes, une ville de vélo

La municipalité souhaite développer la part modale cycle, comme alternative à la voiture en ciblant des aménagements, notamment pour la desserte des établissements scolaires, des pôles administratifs, d'emplois, de services, des commerces, des équipements sportifs et pôles intermodaux PEM, P+R, ... Un Plan Vélo a été établi avec l'aide d'un cabinet spécialisé et en étroite collaboration avec Vélo Motive et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

→ Une nouvelle voie cyclistes/piétons du boulevard de Pontivy ouverte depuis la fin juillet 2020

Depuis fin juillet 2020, les piétons et les cyclistes disposent d'une nouvelle voie de circulation sécurisée, le long du boulevard de Pontivy, entre le giratoire Pompidou et la rue Émile Jourdan, ainsi que tout autour du giratoire Pompidou (570 m). Cette nouvelle voie se raccorde à une nouvelle voie piétons/cyclistes, en sol stabilisé, réalisée récemment le long de la route de Tréhuinec, entre le parc de Kermesquel et le Ténénio. L'opération a coûté 300 000 €. L'État participe à son financement à hauteur de 40 % de la dépense.



Nouvelle voie cyclistes/piétons boulevard de Pontivy

→ 3 km de voies cyclables en test dans le centre-ville

Dès la mi-mai 2020, 3 kms de voies cyclables, bidirectionnelles et sécurisées, ont été aménagées sur des axes retenus comme prioritaires dans le cadre du "plan vélo". Elles sont situées, pour une portion de 2,2 km, le long du boulevard de la Paix et de l'avenue Roosevelt, entre la place de Stalingrad et La place de la Madeleine. La Ville a investi 100 000 € dans cette opération.

→ Création de bandes cyclables unidirectionnelles avenue de Verdun

Sur l'avenue de Verdun, des bandes cyclables unidirectionnelles sont créées mi-novembre 2020, entre les rues du Général Giraud et du 18 juin 1940.

Construire un nouveau plan de mobilité pour le personnel de la Ville de Vannes

Déplacements domicile-travail des agents –
Evolution des parts modales depuis 5 ans

		Parts modales (%)	
		Enquête 2014	Enquête 2019
Déplacements domicile-travail	Voiture (solo)	70,1 %	↘ 62,6 %
	Transports collectifs	9,3 %	↗ 13 %
	Vélo	3,2 %	↗ 9,8 %
	Marche à pied	10,2 %	↘ 9,3 %
	Covoiturage	4,6 %	↘ 2,7 %
	Autre (moto, scooter...)	2,8 %	→ 2,7 %

Un 1er plan de mobilité adopté en 2017 pour le personnel et les élus de la Ville de Vannes et du CCAS (plan devenu obligatoire le 1er janvier 2018 pour les établissements de plus de 100 travailleurs). Certaines évolutions sont bien ancrées : pool véhicule, télétravail, possibilité de trajet « pro » en bus ou en vélo électrique... La municipalité souhaite actualiser et renforcer ce plan pour véritablement changer les habitudes en faveur des mobilités actives. Les orientations à l'étude portent sur :

- l'encouragement à l'utilisation des transports en communs
- La promotion du vélo et la mise à disposition de flottes de vélos électriques
- L'aménagement d'abris vélos sécurisés
- La formation à l'éco conduite
- L'incitation au covoiturage

2020:
9 véhicules électriques
11 vélos à assistance électrique

Autres indicateurs

		2016	2017	2018	2019	2020	↘
Déplacements professionnels	Nombre de véhicules légers électriques	1	4	5	8	9	+ 12,5 %
	Nombre de vélos à assistance électrique	6	8	11	11	11	→ stable
	Nombre de trajets « pro » effectués en bus	200	250	250	454	<200	- 56%
	Agents en télétravail (1jour/semaine)	-	16	15	26	60	+ 141%
Déplacements domicile-travail	Bénéficiaires d'une participation employeur à l'abonnements TC ¹	52	50	86	88	Fév: 68 Oct: 46	- 48%
	Cyclistes réguliers	-	-	32	66	61 ²	→ stable
	Bénéficiaires d'un essai gratuit TC*	-	2	3	5	0	- 100%

La ville de Vannes et le CCAS ont instauré un premier dispositif de télétravail en 2017. La période de confinement et de télétravail « contraint », imposée par la crise sanitaire, a permis d'apporter un éclairage beaucoup plus large sur ce mode d'organisation du travail. Entre mars et juin, la Direction des Systèmes d'Information a dénombré 300 télétravailleurs.

En parallèle, la réglementation applicable a également été modifiée et autorise de nouvelles possibilités. Afin de tirer tous les enseignements de cette période de télétravail à grande échelle une enquête a été réalisée.

2020 (contexte covid):
60 télétravailleurs soit 2200 kms économisés par semaine

(1) TC: transport en commun
(2) Retrait des agents de l'ex direction de l'eau



Prendre
d'urgence des
mesures pour
lutter contre
les changements
climatiques et
leurs
répercussions

Limiter l'empreinte écologique du déploiement du numérique au sein de la collectivité



Les technologies numériques facilitent nos activités, la communication et permettent de réduire certains déplacements: télé services à destination des usagers, télétravail et visio-conférences, réseaux sociaux, pratiques collaboratives, géolocalisation ... Mais la multiplication des interfaces et le trafic de données ne cesse d'augmenter. L'Ademe estime que ce secteur est responsable de 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre et la forte augmentation des usages laisse présager un doublement de cette empreinte carbone d'ici 2025.

La collectivité élabore un Plan Stratégique Numérique (PSN) pour accompagner de manière efficiente la transformation numérique de la collectivité. Au-delà de la définition d'une gouvernance et d'une trajectoire numérique, le PSN déploie également des fondamentaux dont le numérique responsable, mis en action tout le long du mandat, pour limiter l'empreinte écologique. Après validation finale du PSN (courant 2021), des ateliers seront programmés : optimisation et longévité des interfaces, stockage des données, limitation des consommations d'énergie, optimisation des impressions et du recyclage, etc ...).



Conserver et exploiter de manière durable les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Des milieux aquatiques sous surveillance

La loi NOTRe a confié à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) les actions liées à la GEMAPI, c'est-à-dire la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations. Cela concerne:

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac, ou à ce plan d'eau.
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et de zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Le PAPI est un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations qui vise à élaborer une politique globale de gestion des risques d'inondations et de submersions. Il est en cours d'élaboration par les services de GMVA.

Et un autocontrôle des eaux de baignade de Conleau

Le suivi de la qualité des eaux de baignade a été transféré en 2019 à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. Afin de garantir aux usagers du bassin une eau de baignade de qualité, le dispositif d'autocontrôle expérimenté depuis la saison estivale 2017 a été reconduit. Des prélèvements et analyses sont réalisés systématiquement après des épisodes pluvieux (facteur dégradant) afin de garantir la qualité de l'eau et la renouveler au besoin. **En 2020, une analyse a été « moyenne » en août sur le bassin.**





Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

Se mobiliser collectivement pour une ville propre, sans pollution

Le service propreté de la ville de Vannes gère:

- 500 corbeilles de propreté
- 62 distributeurs de sacs à déjections canines – 500 000 sacs proposés chaque année
- 62 cendriers accessibles sur voirie dont 50 cendriers récupérateurs de mégots
- Un service gratuit d'enlèvement de graffitis non polluant (poudre de craie)
- Un numéro de téléphone gratuit pour les demandes d'intervention « Allo Propreté » (0 800 210 580)



Depuis 2018, les mégots sont collectés, retraités et recyclés:

2018 : 5,6 kg (22 400 mégots)
2019 : 33,01 kg (132 040 mégots)
2020 : 56,4 kg (225 600 mégots)

2020:
10 fois plus de mégots collectés et recyclés
112 800 m³ d'eau non polluée

Evolution 2020 -2021:

- Des sacs à déjections canines biodégradables (et certifiés OK COMPOST-HOME) sont actuellement testés auprès du public

Bilan du World Clean Up day 2020

Participation à l'opération internationale «World Cleanup Day»:

- J-5 avant le World Clean Up Day : un conseil par jour pour une ville plus responsable, verte et durable, par l'association Zéro Waste Pays de Vannes. Message : ramasser, c'est bien, réduire, c'est mieux !
- Plus de 200 participants: habitants du quartier de Conleau Cliscouët, Collectif Zéro Waste Pays de Vannes, écoles (Armorique, Cliscouët, Sainte-Marie), centre social Henri Matisse, Décathlon, Aber propreté, Kiabi ... et toutes les bonnes volontés.
- 330 kg de déchets collectés



1^{er} plogging des agents municipaux

Embellir sans produit phytosanitaire et limiter les déchets verts par l'emploi de plantes vivaces ☁

En 2020, la ville a fait l'acquisition de matériel spécifique à l'entretien des terrains engazonnés et stabilisés de sport : désherbeurs, aérateurs, décompacteurs... Après évaluation des résultats, ce dispositif sera étendu aux 6 terrains d'honneur (Kerizac, Michelin, Courtel honneur et A, Perenno honneur et A). Comme les agents des espaces verts, 21 agents municipaux du service des sports affectés à la maintenance des équipements sportifs de plein air ont été formés au cadre réglementaire et aux techniques d'entretien sans recours aux produits chimiques (formation organisée par le CNFPT). La ville développe l'usage des plantes vivaces au détriment des plantes annuelles, ce qui limite la production de déchets.



Etablir un Atlas de Biodiversité Communal (ABC)

Un Atlas de Biodiversité Communal est en cours d'élaboration, dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence Française de la Biodiversité. Ce projet est piloté par le Parc Naturel Régional du Golfe Morbihan, pour trois ans, sur 12 communes du Parc. En 2020, développement de deux plateformes participatives:

- Une plateforme citoyenne de saisie de données naturalistes: <http://observation.parc-golfe-morbihan.bzh/>
- Une plateforme de visualisation de l'intégralité des données naturalistes du PNR: <http://biodiversite.parc-golfe-morbihan.bzh/>

Inventaires 2019-2020 à Vannes:

Le rapport complet est en cours de rédaction. A noter toutefois, à Vannes:

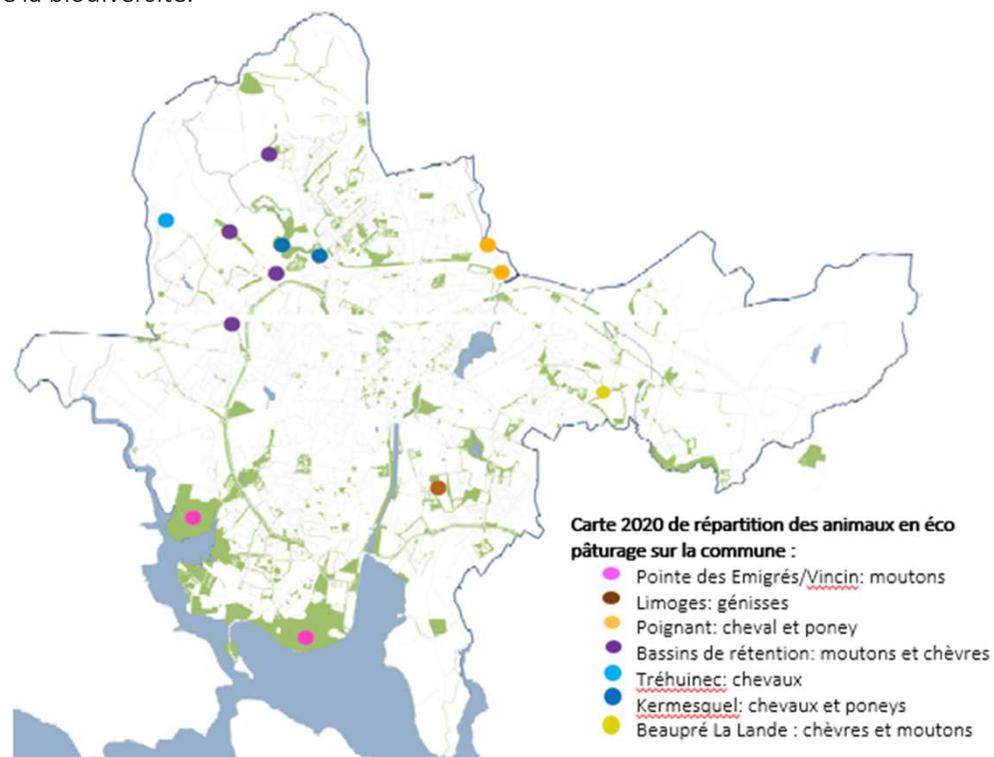
- Oiseaux : 177 espèces inventoriées
- Hérissons/Écureuils: 52 personnes inscrites au réseau participatif opm-pnrgm
- Amphibiens: 7 espèces recensées
- Reptiles: 5 espèces recensées
- Insectes: plusieurs découvertes telles que le Méconème scutigère (sauterelle à carapace), le Miroir ou le Mélithée des centaurées (papillons)

Entretenir les espaces naturels par éco-pâturage pour favoriser la biodiversité



Pâturage de la prairie humide de Beupré La Lande

Le pâturage s'exécute en mode extensif, c'est-à-dire par une faible densité d'animaux à l'hectare, afin d'éviter la surexploitation du milieu. Suivant les périodes de mise en pâture, il a l'avantage, par rapport à la fauche, de générer une hétérogénéité dans la végétation, ce qui favorise la biodiversité.



2020:

- 70 ha de parcelles communales entretenues par éco pâturage
- 4 agriculteurs vannetais mettent à disposition leurs animaux (génisses, chevaux, poneys, moutons, chèvres...)



Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, assurer l'accès à la justice et mettre en place des institutions ouvertes, efficaces, responsables, et à tous les niveaux

Une e-administration efficace, pour un meilleur service à l'utilisateur et des déplacements limités



La ville de Vannes a développé le **portail citoyen VANNES & VOUS** afin de faciliter le quotidien des vannetais. La restauration scolaire, l'état civil, l'accueil de loisirs sont les premiers services à être concernés. Il permet d'inscrire des enfants, de gagner du temps et de lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire (cantines). La prise de rendez-vous en matière de droit des sols, pour un passeport ou une carte d'identité se fait désormais en ligne directement sur cette plateforme. Une trentaine de télé-services existent déjà sur le site internet www.mairie-vannes.fr.



La dématérialisation du service public à la Ville de Vannes permet désormais:

- d'effectuer des démarches d'état civil en ligne,
- la mise en service de la plateforme Internet Vannes & Vous pour les démarches familiales,
- la gestion simplifiée des délibérations du conseil municipal,
- la gestion de la chaîne comptable sans impression (100 000 copies en moins)
- la possibilité offerte aux entreprises de répondre aux appels d'offres sur une plateforme électronique. A ce titre, il n'y a désormais plus aucun échange papier avec les entreprises.

Chiffres 2020 -> plus de 70 000 dossiers dématérialisés traités

- 33100 dossiers traités avec les usagers
 - 8800 demandes : certificat de numérotages, d'alignement, d'occupation du domaine public, de débit de boisson, de sonorisation, de vente déballage, de transmission des certificats de décès, etc...
 - 24300 dossiers de familles sur « Vannes et vous »
- 38500 dossiers via le parapheur électronique en gestion interne (factures, bordereaux, les bons de commande et les marchés)

Nouveaux télé services 2020 :

- Vannes Part'Âge
- Plan canicule
- Bénévoles
- Extranet famille pour les inscriptions au CRD mis en place en juin 2020



Renforcer les
moyens de
mettre en
œuvre des
partenariats
pour le
développement
durable

**Les conseils de quartiers et
citoyens sont engagés pour 3 ans,
jusqu'à fin 2021**

De nouveaux comités consultatifs

L'année 2020 a été marquée par les élections municipales: 45 élus composent le conseil municipal installé le 25 mai 2020. Une délégation unique « finances » et « climat/biodiversité » vise à rendre centraux et transversaux ces thématiques (projet de budgétisation environnementale ou « Green Budgeting »).

Au cours du Conseil Municipal du 6 juillet 2020, un nouveau comité consultatif nommé COCLIOTIO (Conseil pour le CLImat et la BIODiversité) a été instauré. Son objectif est de veiller au respect des engagements de la municipalité en matière de maîtrise de son empreinte carbone.

Un nouveau conseil des aînés installé en octobre 2020

Le nouveau Conseil des Aînés a été installé pour une durée de deux ans. Il est composé de 20 nouveaux membres représentant les habitants et les associations épaulés par 8 séniors, issus du conseil des aînés précédents pour une durée d'un an. Il s'agit de la 3e promotion de ce Conseil participatif, dont la création remonte à 2014. Le Conseil des aînés est un lieu de réflexion et d'échanges permettant aux aînés de se saisir de problématiques diverses, avec comme actions menées depuis 6 ans notamment la création d'une carte d'urgence, l'installation de bancs et assis-debout dans la ville, des visites ludiques pour lutter contre la sédentarité des séniors...

Conseil des jeunes, une nouvelle équipe

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ), composé d'une cinquantaine de Vannetais de 14 à 16 ans, bénéficie d'une prolongation de mandat avant de passer le témoin à une nouvelle équipe. Cette rallonge exceptionnelle de quelques mois doit lui permettre de finaliser un programme d'actions stoppé net au printemps dernier par le confinement. Ce programme serait composé d'une opération de sensibilisation au développement durable en direction des enfants qui fréquentent les centres de loisirs (en octobre), d'un repas intergénérationnel (en octobre également) et, pour finir, d'une fête du sport inter-collèges (en novembre). La nouvelle équipe du Conseil municipal des jeunes sera installée en juin 2021 compte tenu du contexte COVID.

